

Travaux d'abattage et d'élagage d'arbres pour sécuriser vos promenades en forêt

Des travaux de sécurité vont avoir lieu au début du mois de juin dans le bois régional de Champ Garnier, à Magny-les-Hameaux (à l'Ouest de l'Abbaye de Port-Royal des Champs). Ils sont pilotés par l'Agence des espaces verts de la Région d'Île-de-France (AEV), aménageur et gestionnaire.



Ils dureront 2 jours environ (entre le 1er et le 15 juin 2022).

Le chantier se déroulera en bordure des chemins et en lisière du bois. L'objectif est de sécuriser la promenade par le retrait ou l'élagage de quelques arbres identifiés comme potentiellement dangereux : vieillissants, malades, blessés, fragilisés par les aléas climatiques, avec des risques de chute de branches ou de l'arbre lui-même en cas de coup de vent. Cette intervention a été décidée suite à la dernière tournée de sécurité.

Les « tournées de sécurité » : un diagnostic nécessaire à l'accueil du public, à la pérennité de la forêt

Chaque année, les techniciens forestiers de l'AEV effectuent des « tournées de sécurité », pour vérifier que les arbres situés le long des allées et des chemins ouverts à la promenade ou en bordure des habitations, ne posent aucun souci de sécurité. Cette évaluation vise aussi à pérenniser, conserver, voire développer le patrimoine arboré. Le diagnostic s'appuie sur le repérage de signes extérieurs de traumatisme : zones attaquées par des champignons lignivores, « tenue » de l'arbre (l'affaissement d'un arbre au-dessus d'un chemin peut présenter un danger), altération de l'écorce et /ou des feuilles... Dans de rares cas, une étude phytosanitaire peut s'avérer indispensable pour compléter ce diagnostic. La programmation de travaux de sécurité découle de ces diagnostics, avec des interventions comme l'abattage et l'élagage des arbres concernés.